

FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE ET LA CITOYENNETÉ EN ÉTABLISSEMENT

Depuis 2019, les personnes en situation de handicap sous tutelle ont pleinement retrouvé leur droit de vote. Pourtant, entre le droit inscrit dans la loi et son exercice réel, un écart persiste.

Dans de nombreux établissements et services médico-sociaux, les personnes accompagnées restent insuffisamment informées, peu sollicitées dans les décisions collectives et parfois éloignées des démarches nécessaires pour voter. Inscription sur les listes électorales, pièce d'identité valide, procuration, accessibilité de l'information, accompagnement au déplacement : autant de conditions concrètes qui déterminent la possibilité réelle d'exercer sa citoyenneté.

Cette formation donne aux professionnels les repères, les méthodes et les outils nécessaires pour que la démocratie ne reste pas un principe abstrait, mais devienne une réalité dans la vie quotidienne de l'établissement pour une meilleure qualité de vie perçue des personnes accompagnées mais aussi une meilleure qualité de vie des professionnels.

« Ce n'est pas parce qu'on est vieux qu'on ne pense pas, hein ? »

Prérequis :

- Travailler dans un établissement ou service social ou médico-social accompagnant des personnes en situation de handicap et/ou des personnes âgées.

Public :

- Directions et cadres de direction, professionnels éducatifs, sociaux, soignants et médico-techniques , animateurs

Date de mise à jour : 27/09/2026

Objectif :

- Comprendre les enjeux éthiques, démocratiques et institutionnels de la citoyenneté des personnes accompagnées.
- Identifier les représentations et pratiques susceptibles de limiter la participation : âgisme, validisme, surprotection, présomption d'incapacité ou décision prise « pour le bien » de la personne.
- Repérer les droits civiques et les conditions nécessaires à leur exercice, notamment à l'approche des élections.
- Identifier les freins concrets : inscription sur les listes électorales, validité des titres d'identité, accessibilité de l'information, mobilité, procuration, accompagnement au bureau de vote et compréhension des enjeux.
- Adapter l'information, les échanges et les supports aux capacités, aux habitudes de communication et aux besoins spécifiques de chaque personne.
- Mettre en place des espaces réguliers de parole, de débat, de consultation et de décision au sein de l'établissement.
- Renforcer le rôle du CVS et articuler les démarches de participation avec le projet d'établissement, le projet personnalisé et la démarche qualité.
- Concevoir des modalités concrètes de vote, de consultation ou de débat sur des sujets qui concernent réellement la vie des personnes accompagnées.
- Élaborer un plan d'action réaliste pour faire vivre une citoyenneté quotidienne, inclusive et durable dans la structure.

Moyens pédagogiques :

- Un ordinateur et un vidéoprojecteur pour la projection de diaporama et de vidéos
- Mise à disposition d'une salle adaptée au nombre de stagiaires, permettant les travaux en sous-groupes

Moyens pour suivre l'exécution de l'action :

- Une feuille de présence remise par le formateur est signée par chaque stagiaire par demi-journée

Moyens pour apprécier les résultats :

- A l'issue de la formation, un contrôle écrit et oral des acquis est réalisé par le formateur.
- A l'issue de la formation, le stagiaire remplit le questionnaire de satisfaction de la formation

Date de mise à jour : 27/09/2026

ILEX FORMATION ET CONSULTING

56 rue de Silly, 92100 Boulogne-Billancourt

SAS au Capital de 1000 euros, R.C.S Nanterre 911 352 987

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11922534792 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France

Méthode :

- Apports théoriques et réglementaires accessibles.
- Analyse de situations issues du quotidien des établissements et services.
- Jeux de rôles : débat, consultation, accompagnement d'une personne dans l'expression de son choix, préparation d'une élection.
- Mise en situation autour de supports accessibles : pictogrammes, FALC, images, supports numériques, etc.
- Construction d'un plan d'action adapté aux réalités de chaque structure.

Durée :

- 1 jour (7h00) sur site

Formateur :

- Delphine Dupré-Lévêque, Docteure en anthropologie, gérontologue
- Kiara Chegai, Psychogérontologue

Contenu :

- Citoyenneté, droits, participation, pouvoir d'agir, autodétermination et inclusion.
- La personne accompagnée comme sujet de droit, membre de la collectivité et actrice de son projet de vie.
- Le droit de s'exprimer, de choisir, de participer, de voter ou de ne pas voter.
- De la consultation symbolique à la participation ayant un effet visible.

Méthodologie :

- Approche théorique
- Appropriation des outils
- Connaissance de l'environnement

Date de mise à jour : 27/09/2026

ILEX FORMATION ET CONSULTING

56 rue de Silly, 92100 Boulogne-Billancourt

SAS au Capital de 1000 euros, R.C.S Nanterre 911 352 987

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11922534792 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France

Nombre de participants :

- 15 participants maximum

Lieu :

- Sur place au sein de la structure

Contact et Modalité d'accès :

Pour toutes informations ou inscription contacter nous :

- par mail : contact@ilexfc.com
- par téléphone : + 33 6 75 17 47 84

Un projet, une suggestion, une réclamation ? N'hésitez pas à nous contacter, nous vous répondons sous 24-48h.

Délai d'accès :

- Lors de votre inscription, nous convenons ensemble la date de votre session de formation en fonction de vos disponibilités et de celles de nos formateurs (minimum de 15 jours à compter de la signature de la convention.)

Tarifs :

- A partir de 110 € par jour et par stagiaire

Accessibilité :

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

Date de mise à jour : 27/09/2026

ILEX FORMATION ET CONSULTING

56 rue de Silly, 92100 Boulogne-Billancourt

SAS au Capital de 1000 euros, R.C.S Nanterre 911 352 987

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11922534792 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France